



RENDEZ-VOUS SUR SITE Mardi 29 Mai 2018 - 16 h 30

	Direction Générale Education Vie de la Cité Direction Politique de la ville – Solidarités (PvS) Mission Citoyenneté citoyennete@mairie-poitiers.fr Etienne Royer 05 49 41 91 83 (poste 6 3183) Brigitte Marchadier 05 49 52 36 96 (poste 6 3696)	Fiche de Suivi Services concernés : Espaces Verts Education-Egalité des Chances
QUARTIER	GIBAUDERIE	Adresse de la demande : Rue Evariste Galois
Description de la demande	SAISON BUDGETS PARTICIPATIFS 2017-2018 Aménagement de la rue Evariste Galois entre les groupes scolaires 2^{ème} Tranche de travaux	Commentaires
VISA date 27/06/18 		Participants : Parents d'élèves: Mme Jousseau, Mme Fuselier, M. Starynkevitch Equipes pédagogiques : Mme Robin, Mme Deguil Conseil de quartier : M. Filloux, M. Guillard Maison de quartier : Mme Thomas, animatrice Services : M. Poinsonnet, Direction Espaces Verts ; E. Royer, B Marchadier, Direction PvS

Origine de l'opération :

Lors de la réunion de restitution des Budgets Participatifs du jeudi 16 février 2017, les habitants de la Gibauderie ont validé le projet d'aménagement de la rue Evariste Galois pour un montant de 27 000 €. Cette rue dessert la Crèche Les Lutins, l'école maternelle Evariste Galois et l'école élémentaire Saint-Exupéry.

Secteur d'intervention

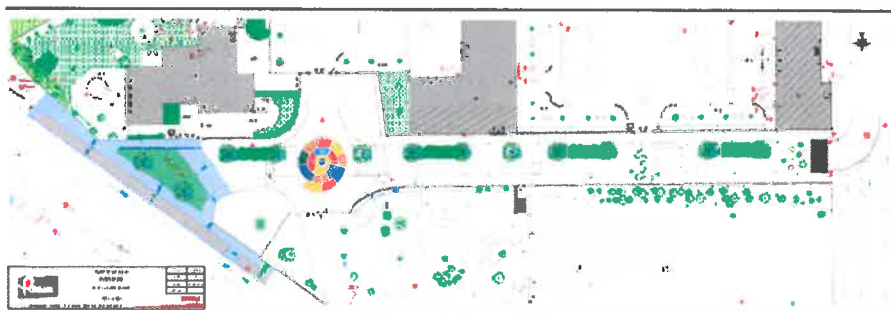


Pour cette année de budgets participatifs 2017-2018, lors de la réunion de restitution du 8 février 2018, les habitants ont choisi la réalisation de la 2^{ème} tranche d'aménagement de la rue Evariste Galois et d'y consacrer la totalité de l'enveloppe dédiée soit 40 000 €.

Pour rappel, la première tranche de travaux a permis de fermer définitivement la rue tout en maintenant l'accès des véhicules autorisés (transport des élèves handicapés, accès pompier).

Grâce à l'aménagement de voirie réalisé (zone bleu sur le plan ci-dessous), les habitants et les parents d'élèves soulignent que l'ambiance de la rue est beaucoup plus sereine, que la circulation piétonne est plus aisée voire agréable. De plus, le gain de places de stationnement (15) est très apprécié.

Plan initial



Il y a toutefois un point à déplorer : des parents d'élèves continuent à emprunter cette voie avec leur véhicule pour déposer les enfants au plus près de l'entrée de l'école.

A la demande d'une borne escamotable, installation coûteuse avec gestion des clés compliquée, ou d'une signalétique renforcée, il apparaît plus judicieux de faire une campagne de communication auprès des usagers des écoles.

Par ailleurs, il est prévu une peinture au sol (damier en couleur – cf n°6 du plan) à l'entrée de la voie pour signaler la zone scolaire.

Il est décidé de faire **matérialiser des places de stationnement pour les véhicules autorisés** (transport des enfants handicapés) au début de la rue côté Evariste Galois. **Après étude, il s'avère qu'il ne devrait y avoir qu'un seul emplacement faute de place** (cf n°1 du plan).

Des **appuis-vélos seront également implantés** à plusieurs niveaux dans la rue (cf n°2 du plan).

En ce qui concerne l'aménagement paysager, les plantations envisagées seront à petit développement. Il y aura quelques fruitiers et des zones avec arbustes (feuilles persistantes, à fleur, ...). Le petit espace vert entre la crèche et l'école Evariste Galois sera retravaillé en engazonné.

L'abri pour les parents sera positionné le long du grillage, côté maternelle Saint-Exupéry. Il sera ouvert sur les côtés et pourvu d'un fond en métal. (cf n°3 sur le plan)

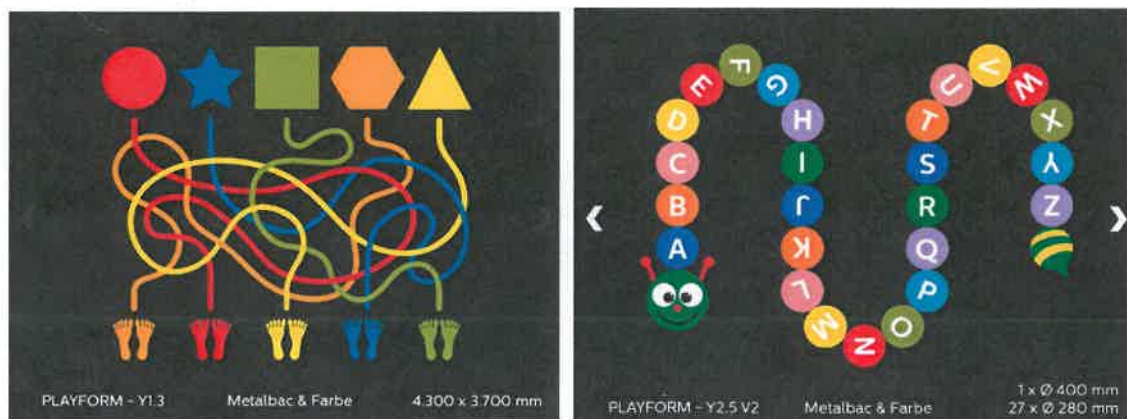
Des bancs et/ou assis debout seront également implantés à proximité de la crèche, de l'école maternelle et vers l'abri (cf n°4 du plan).

En ce qui concerne les peintures au sol, il n'est pas retenu de thème spécifique lié aux noms des écoles.

En accord avec les représentants des parents d'élèves et des équipes pédagogiques, la direction Espaces Verts va transmettre un nouveau plan du projet sur lequel figureront les divers équipements à implanter ainsi que les propositions de marquages au sol, discutées au cours de la rencontre (cf n°5 du plan)

Par exemple ci-dessous 2 types de marquages qui pourraient être effectués :

<https://www.metalbacfarbe.com/marquage-au-sol-thermocollant/playform/?lang=fr>



Enfin il est à signaler que le revêtement des trottoirs et de la chaussée ne sera pas refait. Il sera demandé à la Direction Voirie l'effacement des marquages routiers restants au sol (passage piétons, ...)

Un premier calendrier de travaux est ébauché par la direction Espaces Verts :

- A la rentrée de septembre, le terrassement avec l'abri, bancs, ...
- Septembre-octobre, les marquages au sol
- A l'automne, les plantations

L'ensemble de l'opération va être à nouveau chiffrée (terrassement + plantations) afin de connaître le coût à répartir pour les jeux. Les informations seront transmises aux différents partenaires au fur et à mesure

